

Evolution historique et philosophique du Rite Écossais Ancien et Accepté*

Le Rite Ecossais Ancien et Accepté est né aux Etats-Unis en 1801. Mais il doit tout aux hauts grades que les français avaient élaborés en France et aux Antilles dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Revenu en France en 1804 sous la forme d'un système de hauts grades commençant au-delà de la maîtrise, il s'épanouira comme Rite du 1^o au 33^e degré à partir de 1821. Pour comprendre ses spécificités et apprécier ses évolutions il faut chercher dans ses origines ce qui explique son contenu.

La Franc Maçonnerie des “Antients” et celle des “Moderns”

En 1717 naît la Grande Loge de Londres, avatar obédientiel de la maçonnerie spéculative. Cette maçonnerie a pour objet central la fraternité qui crée un réseau de devoirs entre les frères et leur fournit un Centre d'union sans lequel ils eussent dû demeurer perpétuellement éloignés. Dans le contexte de l'Angleterre du début du XVIII^e siècle, cette institution proposait à des hommes de bonne volonté de se rencontrer au delà des conflits de religions, de politique dynastique et de séparation entre les nations, dans un réceptacle empruntant les formes rituelles de la maçonnerie. En réalité il s'agissait principalement d'anglais libéraux, amis des sciences et des arts, qui prolongeaient et approfondissaient sous une forme particulière de club les relations qu'ils avaient tissées ailleurs et par exemple à la Royal Society.

*Conférence prononcée lors de l'intervention le 21 octobre 2000 au cours du Séminaire régional annuel de Goutelas de la Grande Loge de France.

Ces maçons acceptés qui s'étaient substitués aux anciennes loges maçonniques opératives se heurtèrent à partir de 1751 à la nouvelle Grande Loge des "Antients" qui leur reprochait de dénaturer la vraie maçonnerie et en particulier d'innover en matière rituelle, en modifiant la place des Surveillants et donc la signification de l'espace consacré, en inversant les mots sacrés des deux premiers degrés et de façon plus générale en déchristianisant les rituels, c'est-à-dire en s'éloignant de cette idée très opérative que l'œuvre n'a de sens que par sa soumission et pour la glorification du Grand Architecte de l'Univers. Elle reprochait encore aux "Moderns" de réduire la Maçonnerie à ses deux premiers degrés.

Le grade de Maître, qui n'est attesté qu'à partir de 1730, ouvre avec le meurtre d'Hiram un immense chantier initiatique dans le cadre de la construction du temple de Salomon.

On sait aujourd'hui que les "Moderns" n'ont introduit ce grade que dans une deuxième période de leur existence, quinze ans après la naissance de la Grande Loge de Londres. On ne sait pas quelle a été la pression des loges maçonniques exogènes et en particulier les loges irlandaises et écossaises dans l'apparition du grade. Ce que l'on sait en revanche c'est que les "Antients" reprochaient également aux "Moderns" de ne pas pratiquer un autre grade, supérieur à celui de Maître, le Royal Arch dont le contenu concernait le deuxième Temple de Jérusalem dit de Zorobabel.

La solution de cette compétition entre "Antients" et "Moderns" se fit en 1813 lorsque ces deux grandes loges fusionnèrent pour constituer la Grande Loge Unie d'Angleterre. Ce qui est important pour nous, c'est tout d'abord que cette union se fit au bénéfice des pratiques rituelles des "Antients" sous le nom de Rite Emulation et avec le maintien du Royal Arch comme élément essentiel du contenu rituel de la maçonnerie. Le second point important à retenir pour notre propos est que cette union date de 1813, donc pendant le Premier Empire. C'est dire que la Maçonnerie française ne vécut pas de plein pied cette union, coupée qu'elle était alors de l'Angleterre.

La Franc Maçonnerie en France jusqu'en 1792

La Franc-Maçonnerie était en effet apparue en France dans les années 1720. Il est vraisemblable que les premières loges étaient pour partie

des créations de frères appartenant à la Grande Loge de Londres, donc des “Moderns”, pour partie par des écossais et des irlandais donc des frères ne se rattachant pas nécessairement à cette Grande Loge.

D'autres segmentations sont possibles pour ces loges françaises qui, notons le, se multiplièrent très rapidement entre 1725 et 1745 puisqu'on estime qu'en vingt ans une centaine de loges s'étaient créées en France.

Les segmentations pouvaient se faire selon le mode de nomination du Vénérable : par élection annuelle ou ad vitam. Il existait également des loges de haute noblesse et des loges de petite noblesse et de boutiquiers. Dès 1740, apparaît en France le grade d'écossais qui propose une suite légendaire aux problèmes posés par la mort d'Hiram. En fait l'ensemble des problèmes posés par ce meurtre initiatique générera un bouquet de grades constituant ce que certains appellent “l'ancienne maîtrise” et dont le contenu correspond à une arborescence du grade de maître. Très tôt également, au plus tard en 1744, apparaît le grade de Chevalier d'Orient dont le contenu résonne comme l'écho du grade de Royal Arch anglais.

Ce qui est important pour notre propos, c'est que dès 1744 est attesté en France un système de hauts grades dont le contenu est d'abord circonscrit à la maîtrise puis aborde ultérieurement le contenu légendaire du second temple. Enfin à partir de 1760 émerge un nouveau grade dit de Rose Croix souché sur la passion du Christ et, toujours à la même époque, les grades templiers en souvenir de l'ordre du Temple.

En fait dès 1737, le Grand Orateur de la Grande Loge de France Ramsay avait, dans un discours préparé pour les réceptions au premier degré, convoqué toute une histoire légendaire au berceau de la maçonnerie. Parmi ces racines supposées apparaissait pour la première fois la Chevalerie. En fait Ramsay annonçait par son discours que la Maçonnerie spéculative était non seulement le réceptacle de traditions de l'ancienne Maçonnerie opérative mais aussi de la chevalerie et du contenu ésotérique du christianisme. Il fournissait sans le savoir le terrain sur lequel l'écossisme allait se développer.

Effectivement de 1740 à 1760 se développèrent des grades qui s'organisèrent en système jusqu'à devenir en 1762 la maçonnerie dite de Perfection telle qu'elle nous est parvenue par Etienne Morin.

Cette Maçonnerie se pratiquait dans des Loges de perfection ou dans des Chapitres ou Conseils la plupart du temps souchés sur des loges symboliques et la plupart du temps les dirigeant ou du moins les inspectant. Toutes les loges du royaume n'avaient pas ce système de dépendance mais on peut dire qu'il s'agit d'un des traits caractéristiques de l'écosystème.

Après la disparition du Comte de Clermont, Grand Maître de 1744 à 1771, qui avait mollement et d'une façon très peu directive régné sur la franc-maçonnerie française, un personnage de haute noblesse apparaît, le duc de Montmorency-Luxembourg. C'est lui qui en 1773 crée le Grand Orient de France et l'organise à l'instar de Londres, c'est à dire de façon centralisée avec émission de patentes et éventuellement refus de reconnaissance. Dès la naissance du Grand Orient un conflit éclate avec les loges écossaises et en particulier les ateliers de hauts grades que le Grand Orient ne reconnaît pas. C'est dans ce contexte que s'est maintenue une Grande Loge de France dite de Clermont qui perdurera jusqu'en 1791 puis de nouveau de 1795 à 1799 et regroupera un certain nombre d'ateliers refusant de s'inféoder au Grand Orient.

Ce dernier comprenait lui-même des loges de natures diverses parmi lesquelles deux grands courants émergeaient. Un courant spiritualiste, ésotérique et pour tout dire mystique au sein duquel se développent différents avatars de la maçonnerie française dont les élus Coën de Martinez de Pasqually, les Illuminés d'Avignon, les loges lyonnaises dont Willermoz et la Stricte Observance, et bien sur de nombreuses loges écossaises. Et d'autre part un courant humaniste, rationaliste, dit des Lumières, dont des loges comme Les Neuf Sœurs sont un bel exemple. Dans un souci d'organisation, le Grand Orient de France naissant fixera les rites modernes pratiqués en France et publiera " Le régulateur du maçon ", présentant les rituels du Rite Français. Après avoir refusé de les prendre en compte, il finira en 1786 par organiser son propre système de hauts grades dit " Rite Français " qui n'est en fait qu'une contraction de certains des grades des systèmes écossais.

A la veille de la révolution française la situation est donc celle de la coexistence d'une maçonnerie très centralisée et majoritaire, le Grand Orient de France, pratiquant un seul rite, le rite français issu des "Moderns", et des irréductibles appartenant soit à la Grande Loge main-

tenue soit à des Mères loges écossaises et fonctionnant le plus souvent sous la dépendance d'ateliers de hauts grades.

Après la mise en sommeil révolutionnaire, un accord d'union intervint en 1799, qui vole en éclat dès l'apparition en 1804 du Suprême Conseil de France.

Les Grandes Constitutions et la philosophie du REAA

La solidification du Rite se fit en Amérique. Etienne Morin était parti en 1762 pour les Antilles, où il répandit les grades de perfection jusqu'à sa mort en 1771, et au-delà, grâce à l'énergie infatigable de Franken qui diffusera ces lumières sur le continent américain. Dans des conditions que l'on ne connaît pas apparaît en 1796, aux USA, un système de trente trois degrés qui vient donc incorporer et parfaire la maçonnerie de Morin qui n'en comprenait que vingt cinq. Ce Rite, Ecossais Ancien et Accepté, est proclamé à la maçonnerie du monde par une circulaire de 1802. Il ne s'intéresse qu'aux degrés supérieurs (à partir du 4^o degré) et s'appelle Ancien et Accepté car il recrute indifféremment dans les loges des "Antients" et dans celles des "Moderns", ou acceptés.

Le texte fondateur du Rite Ecossais Ancien et Accepté sont les Grandes Constitutions de 1786 dites de Frédéric II de Prusse. Ce texte, peut-être apocryphe, fournit un certain nombre de règles et de principes pour le fonctionnement d'un Suprême Conseil. Contrairement aux Grandes Loges qu'on crée par fédération d'au moins trois loges, les Suprêmes Conseils se créent à partir d'un Souverain Grand Inspecteur Général, titulaire du 33^o, qui en coopte un deuxième et ainsi de suite jusqu'à ce qu'ils soient neuf. Dès lors le Suprême Conseil du pays est constitué. Il ne peut y en avoir qu'un par pays. Il appartient à cette puissance maçonnique de nommer les frères aux différents degrés, de créer des ateliers de tous grades et de prendre toutes mesures dans l'intérêt de l'Ordre et du Rite.

Déjà dans ces Grandes Constitutions sont contenus plusieurs éléments qui conditionnent les spécificités du Rite Ecossais Ancien et Accepté. La progression doit se faire degré par degré, dans l'ordre et sans en omettre, en respectant un minimum de temps entre chaque degré. La

devise du Rite : Ordo ab Chao est, à elle seule, tout un programme. Celle des Suprêmes Conseils : Deus Meumque Jus en est une Loi. Ainsi ce système, qu'est le Rite Ecossais Ancien et Accepté, apparaît d'emblée comme une organisation propice à favoriser paisiblement la progression initiatique des frères.

En 1804, Alexandre de Grasse-Tilly fonde à Paris le Suprême Conseil de France. Immédiatement toutes les loges écossaises encore réticentes et indépendantes du Grand Orient de France se placent sous sa juridiction.

Malgré quelques soubresauts et quelques convulsions consécutives à la volonté du Grand Orient d'être le seul corps maçonnique du pays, le Rite Ecossais Ancien et Accepté est né, les rituels sont fixés dès le premier degré et publiés sous le nom de " Guide des maçons écossais ". A partir de 1818, il sera pour toujours indépendant.

L'évolution du Grand Orient depuis 1821

On dit encore, à tort, que la maçonnerie française a été le ferment de la révolution de 1789 alors qu'il est maintenant prouvé que les partisans de la monarchie étaient bien plus nombreux en loges que les adeptes des lumières . On reconnaît certes que la maçonnerie napoléonienne a servi l'Empire, mais si elle le fit c'est inconsciemment par seul zèle maçonnique.

Il en est tout autrement du travail de dévoiement dont fut victime la maçonnerie française et le Grand Orient en particulier au cours du XIX^e siècle. Déjà les Illuminés de Bavière avaient tenté d'utiliser la maçonnerie comme couverture pour leurs complots. Cette intrusion ne dura que ce qu'ils durèrent.

La théorisation de l'utilisation systématique des loges maçonniques pour couvrir des sociétés secrètes de nature subversive appartient à Filippo Buonarrotti. Né en 1741 en Italie, mêlé à la famille Bonaparte dans la période préconsulaire, ce frère ne vécut que pour ses idéaux révolutionnaires, retissant inlassablement, échec après échec, de nouvelles sociétés secrètes et de nouveaux complots à l'abri des temples. Il utilise sa loge des " Amis sincères " à l'Orient de Genève pour couvrir son organisation des " Sublimes Maîtres Parfaits " dont il dirige le directoire

suprême sous le nom de “ Grand Firmament ”. Puis il théorise le camouflage de sa propre organisation par des loges dans tous les pays où il essaime : France, Suisse, Italie, Espagne, Allemagne. Idéologue bouillonnant, comploteur impénitent, Buonarotti introduisit dans la maçonnerie depuis son initiation vers 1806 à sa mort en 1837 des germes délétères qui la conduiront en quelques années à changer de nature.

La Maçonnerie française, ou du moins son corps le plus important, le Grand Orient, souffrait d'une anencéphalie. Après la Grande Maîtrise de Philippe-Egalité qui, élu en 1773, mourut sur l'échafaud en reniant la Maçonnerie, elle s'était confiée sous l'Empire à Joseph Bonaparte. Depuis la restauration, ni celui-ci ni son substitut Cambacérès ne résidaient en France. Il faudra attendre le Second Empire pour que Lucien Murat redonne enfin un Grand Maître au Grand Orient.

Pendant toute cette période (1815 – 1850), le Grand Orient sera dirigé collégalement par des frères sincères mais qui manquent d'autorité et de courage et ne surent pas résister aux infiltrations de ceux qui sciemment et au détriment de l'Ordre voulurent dévoyer le Grand Orient.

Dans le même temps, et grâce à la résistance de Grasse-Tilly le Suprême Conseil reprit force et vigueur en 1818 avec Decazes, ministre de l'Intérieur, le Comte de Valence et d'autres dignitaires du régime. Decazes, Grand Commandeur, mort en 1862, a mis le Suprême Conseil à l'abri des tentations politiques. Il donna en particulier une stabilité institutionnelle et réglementaire qui évita au Suprême Conseil de France les aléas que permit la direction collégiale du Grand Orient. On notera toutefois que Decazes, en autorisant par circulaire du ministre de l'intérieur de 1818, les réunions de francs-maçons, en fit la seule organisation de plus de vingt personnes tolérée dans le royaume. Il offrit ainsi aux comploteurs de tous bords un refuge, à l'abri du secret, pour leurs conciliabules.

Avec la Restauration, affluent dans les loges les nostalgiques de l'Empire, militaires en demi-solde ou pas, anciens comploteurs des pontons anglais, étudiants exaltés et futurs républicains. Dans le même temps la presse maçonnique pullule : “ Les Annales ”, “ Hermès ” d'abord puis surtout “ L'Abeille maçonnique ” qui sera relayée par “ La

Revue Maçonnerie ", " Le Compas ", " L'Orient " etc... De 1807 à 1850, ces revues successives ont permis la circulation d'une propagande égalitaire et pour tout dire de débats politiques qui ne relevaient ni de la nature de la Maçonnerie, ni de l'opinion de ses dirigeants, ni de celle de la majorité des frères. Les nouvelles idées (la " néo-maçonnerie " la bien nommée) professent :

- La maçonnerie comprend trop de rituel, inutile et grotesque
- Elle doit être égalitaire
- Il faut "accorder les progrès de la Franc Maçonnerie avec les progrès de la civilisation"

Il appartient à Signol en 1862 d'énoncer pour la première fois publiquement cette position : "Introduire la politique dans la maçonnerie est sans doute une innovation, mais cette innovation est totalement dans le but de l'institution.... On ne peut l'obliger à ne consacrer qu'à des plaisirs grossiers et à des burlesques cérémonies, des moments que des discussions philosophiques, morales et politiques peuvent si précieusement utiliser".

La période de 1818 à 1850 fut un long envahissement - ponctué par les révolutions de 1830 et 1848 - de l'Ordre maçonnique, par des éléments politiques qui, contrairement à leurs aïeux du type Buonarrotti, ne cherchaient plus à utiliser cyniquement le camouflage de la maçonnerie pour atteindre leurs buts mais professaient sincèrement que la maçonnerie devait évoluer avec le siècle et devenir non plus une société philanthropique à usage de ses propres membres mais une société d'apôtres de la philanthropie. Quels que soient les hommes et les idées qui furent professés et qui se succédèrent au sein de ces minorités agissantes au cours du XIX^e siècle, le fait sémiotique de base est le passage de la conception d'un Ordre maçonnique inculquant un certain nombre de principes à ses membres, à une société de pensée voulant éclairer le monde sur les voies à utiliser pour un avenir meilleur. Ce passage de la confrérie initiatique de métier à l'autorité morale de référence correspond d'ailleurs à un passage du travail sur soi-même, objet de la démarche initiatique, à un travail sur les autres et la société, objet des sociétés de pensée.

La révolution de 1848 fournit un signe complémentaire de la transformation maçonnique française. Le 3 Mars 1848 pour la première fois

dans l'histoire de l'Ordre une manifestation publique de plus de mille francs-maçons, convoqués par des frères ne représentant pas l'Ordre en tant que tel, apporte son soutien au gouvernement provisoire au cri de "Vive la République".

En 1852 le prince Lucien Murat est porté à la Grande Maîtrise donnant enfin un chef au Grand Orient. Ce prince franc-maçon a pu être sollicité grâce à la servilité des loges. Il se comportera en Grand Maître distant, administrant l'Ordre par l'intermédiaire de secrétaires nommés par lui, intervenant pour sanctionner les ateliers qui ostensiblement font de la politique dans la cité, sombrant finalement dans un jeu d'hostilités internes au sein de l'Ordre. Il démissionnera en 1861. Son successeur fut le maréchal Magnan, nommé par décret impérial. Il était un militaire brillant et habile mais n'était pas Maçon. Fait 33° en une journée, il se révéla le fossoyeur définitif de la maçonnerie de Tradition. C'était un esprit faible dans un uniforme de matamore. Afin d'être réélu sans problème il laissera la minorité agissante s'emparer des postes dirigeants de l'Ordre de telle sorte que lorsqu'il partira en 1865, le Convent du Grand Orient sera en plein débat sur l'article I de la Constitution : Croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme. La situation empira sous son successeur, le général Mellinet. En 1868, les vœux proposés par les loges concernaient :

- liberté d'omettre l'invocation au Grand Architecte de l'Univers;
- suppression des décors maçonniques;
- débarrasser la Maçonnerie de tout formalisme rituel;
- supprimer les hauts grades;
- que Saint Jean, Saint André soient remplacés par des "termes rationnels".

A partir de cette date la question sera récurrente et bien qu'une majorité se soit prononcée contre ces modifications il en fut au Grand Orient comme il en est malheureusement dans beaucoup de démocraties qui acceptent le terrorisme intellectuel : on vote, et si la minorité ne devient pas la majorité, on revote puis on re-revote sur le même objet ou un objet approchant jusqu'à ce qu'enfin la minorité emporte une fois la majorité des suffrages. A partir de ce moment là on ne vote plus sous prétexte que " ce qui est acquis est acquis ".

C'est dans ces tristes conditions que le Grand Orient de France en 1877

décida de laisser à ses loges la liberté de travailler ou non à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers. Le dévoiement de cette institution était alors tel qu'elle avait de nouveau supprimé la Grande Maîtrise et qu'elle s'était dotée d'un Président qu'elle conservera jusqu'en 1945.

Dans le même temps la pratique rituelle du Grand Orient était des plus chaotique. D'une part l'obédience avait toujours eu en son sein plusieurs rites : Rite Ecossais Rectifié de 1776 à 1790 , Rite Ecossais Ancien et Accepté depuis 1804 et surtout Rite Français, version française et fixe de la maçonnerie aujourd'hui disparue des "Moderns" anglais.

Fixé pour la première fois en 1801, ce rite connut des réformes successives propres à l'édulcorer et le dénaturer : en 1858 rituel Murat, en 1885 rituel Amiable, en 1907 rituel Blatin, en 1938 rituel Groussier 1ère version, retouché en 1955. Aujourd'hui cette dernière version est la version officielle du Rite Français que l'on connaît. Heureusement certaines loges pratiquent le Rite Français dit Traditionnel ou Moderne Rétabli marquant le retour aux formes anciennes.

L'évolution de l'Écossisme en France

En 1821 le Suprême Conseil de France s'organise en plusieurs chambres dont l'une qui sera la Grande Loge Centrale est la chambre des ateliers des trois premiers degrés.

Toutefois la lente évolution qui consiste en l'infiltration de l'Ordre par des éléments qui souhaitent d'abord protéger puis ensuite diffuser leurs idées n'épargna pas le Suprême Conseil de France. Les idées d'égalité, de philanthropie, puis d'éducation populaire, de progressisme enfin de positivisme s'installent progressivement là, comme au Grand Orient de France. La promiscuité des temples, l'attrait pour l'action venait séduire au sein de l'écossisme les frères qui avaient pourtant récusé le Grand Orient. La grande différence entre Suprême Conseil et Grand Orient provient de l'organisation de ces deux corps. Elles conditionnent l'évolution des institutions et au delà leur spécificité rituelle. D'abord maçonnique en 1815, le Grand Orient devint une association de type profane dont la fonction est l'action sociale. L'évolution fut tout autre au sein de la Juridiction du Suprême Conseil, et si les loges et les frères suivirent largement les errements de leurs frères du Grand Orient , la structure de type aristocratique de la Juridiction mit l'institution à l'abri de dérives irrémédiables.

La fin du XIX^e siècle constitue un tournant dans l'histoire de l'écossisme. Sur le plan institutionnel c'est la révolte de certaines loges bleues et l'évolution provocatrice de quelques unes. En 1880, douze loges scissionnent pour créer la Grande Loge Symbolique Ecossaise. En 1882 l'une d'entre elles initie pour la première fois une femme : Maria Deraismes. Tout cela aboutit en 1894 à la création d'une part du Droit Humain, et d'autre part de la Grande Loge de France par fusion des loges symboliques devenues indépendantes du Suprême Conseil et de la plupart des ateliers dissidents de 1880.

Sur le plan des idées, c'est à cette époque que le symbolisme est remis au goût du jour au sein du Rite Ecossais Ancien et Accepté. Jusqu'alors les rituels du Rite Français du Grand Orient avaient vu se réduire la présentation des symboles comme peau de chagrin. Dans le même temps la nature du Suprême Conseil permettait la conservation de rituels non édulcorés. D'autre part la révolution qu'a été la suppression du Grand Architecte au sein du Grand Orient en 1877 est à rapprocher des résultats du Convent de Lausanne de 1875 qui proclame l'existence d'un principe créateur. Tout concourait donc à ce que les symbolistes émergents se réfugient au sein du Rite Ecossais Ancien Accepté. Ce fut le cas d'Oswald Wirth, ancien secrétaire de Stanislas de Guaita qui surchargea les rituels d'éléments empruntés à l'occultisme.

Au début du XX^e siècle un bouillonnement agite les milieux traditionnels maçonniques. Le Dr Savoie, Grand Commandeur du Grand Collège des Rites du Grand Orient ranime le Rite Ecossais Rectifié conduisant en 1913 à la création de ce qui allait devenir la GLNF. En 1907, René Guénon est initié. Membre fugace de la Grande Loge, qu'il défendit cependant toujours dans ses écrits, il eut une réelle influence sur le comportement des frères de cette obédience. On lui doit l'approfondissement des symboles et du langage symbolique par la plupart des loges et surtout l'idée que la franc-maçonnerie n'est qu'un des rameaux de la Tradition Universelle. En ce sens il est très écossais dans la pensée puisque le Rite Ecossais Ancien Accepté est effectivement un conservatoire de diverses formes traditionnelles : métier, chevalerie, christianisme ésotérique, etc...

En 1953, la Grande Loge de France adopte sa Déclaration de Principe qui rappelle sans équivoque un certain nombre de principes de l'écossisme, principes communs à toutes les obédiences régulières :

- travail à la gloire du Grand Architecte de l'Univers;
- présence des trois grandes lumières : Volume de la Loi Sacrée, équerre et compas

La même année elle rétablit l'obligation pour ses loges que le Volume de la Loi Sacrée soit la Bible ouverte sur l'autel des serments.

Par ailleurs elle précise dans sa Déclaration de Principes et sa Constitution que l'observance des rituels constitue le moyen d'accès au contenu ésotérique de l'Ordre.

La spécificité du Rite Ecossais Ancien et Accepté aujourd'hui

S'il a été nécessaire d'autant évoquer les Suprêmes Conseils pour parler du Rite Ecossais Ancien Accepté c'est bien sûr pour des raisons historiques et, dans notre pays les trois premiers degrés ont été gérés par un Suprême Conseil jusqu'en 1894. Toutefois dans tous les pays du monde, sauf la France et quelques exceptions, on ne pratique pas le Rite Ecossais Ancien et Accepté aux trois premiers degrés. Ce Rite est donc d'abord et avant tout un Rite de Hauts Grades ce qui explique l'influence des Suprêmes Conseils. En France, comme dans les autres pays, le Suprême Conseil est seul gardien et conservateur du Rite du 1° au 33° degré. Et si, depuis de nombreuses années, la séparation de la Grande Loge administrant les grades symboliques et du Suprême Conseil gérant à partir du 4° degré permet de respecter la totale souveraineté de l'un et de l'autre, ceci ne remet pas en cause l'unité du Rite dont les principes sont les mêmes du 1° au 33° ne varietur. Ne varietur, c'est à dire que changer les principes c'est se mettre en dehors de ce Rite. Le Suprême Conseil qui ne s'ingère en aucune manière dans la gestion des degrés symboliques, y compris dans les choix ritueliques, conserve néanmoins la possibilité de constater éventuellement que tel ou tel abandon ou modification introduite par un atelier met celui-ci en dehors du Rite Ecossais Ancien et Accepté. Toutefois le fait que tous les membres de la juridiction soient obligatoirement Maîtres Maçons de la Grande Loge de France conduit à une grande homogénéité de comportement entre les deux corps maçonniques.

Aujourd'hui le Rite Ecossais Ancien et Accepté peut être défini comme un Rite maçonnique régulier proposant une démarche initiatique permettant une recherche spirituelle fondée sur la proclamation d'un Principe Créateur connu sous le nom de Grand Architecte de l'Univers. Le respect de cette démarche initiatique nécessite de veiller à la préservation

et à la conservation des rituels sur la base des principes fondamentaux de l'Ordre, leur parfaite et scrupuleuse exécution et la participation active de l'adepte.

Les principes qui sont les siens du 1° au 33° degré et donc communs à la Grande Loge de France et au Suprême Conseil de France sont :

- Proclamation de l'existence d'un Principe Créateur sous le nom de Grand Architecte de l'Univers;
- Travail sous l'invocation et à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers;
- Présence du Volume de la Loi Sacrée ouvert sur l'autel des serments, le Volume étant la Bible par référence aux rituels;
- Respect strict de la non mixité;
- Respect de la démarche initiatique;
- Préservation des rituels fixant la spécificité du Rite;

le non respect d'un seul de ces critères devant être considéré comme la renonciation à prétendre travailler au Rite Ecossais Ancien et Accepté.

En ce qui concerne les dispositions rituelles qui font la spécificité du Rite, elles concernent un corpus limité :

- Mots sacrés et de passe;
- Place et dénomination des colonnes à l'entrée du Temple;
- Place, et définition rituelle de la place, des Surveillants;
- Existence des colonnettes;
- Présence et contenu des tapis de Loge;
- Ouverture et fermeture des travaux par une invocation à la Gloire du Grand Architecte, devenant effective par l'ouverture ou la fermeture de la Bible;
- Port du chapeau par les Maîtres Maçons;
- Acclamation par Houzaï.

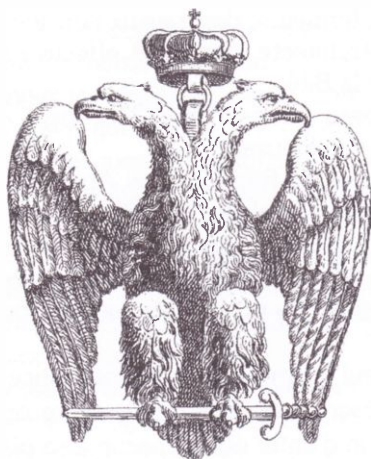
De la nature française du Rite Ecossais Ancien et Accepté en France, les pratiques possèdent quelques spécificités qui ne sont pas liées au Rite : présence de glaives dans les temples et de baudrier, présence d'un Orateur parmi les officiers, existence d'épreuves alchimiques lors de l'initiation au 1° degré, ou encore d'un bandeau pour l'audition des profanes.

Comme toujours seul le travail et la connaissance de son Rite peuvent permettre de le préserver et donc de le rendre opérant. Tel est la responsabilité de chacun d'entre nous, chacun à sa place.

Michel PIQUET

Bibliographie

- BAYLOT Jean, *La voie substituée*, Dervy, 1985.
- BUDOR Robert et RIGAUD Jean, *Origine et évolution des rituels des trois premiers degrés du Rite Écossais Ancien et Accepté*, *Ordo ab Chao* n° 39-40, 1999.
- LANGLET Philippe, *Des rites maçonniques*, tome 1, Dervy, 1996.
- LIGOU Daniel et coll., articles :
 - Droit Humain,**
 - France :** III Grande Loge de Clermont,
IV Grand Orient de France,
V Grande Loge de France (R.D.),
IX Suprême Conseil de France (P.N.),*in Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie*, P.U.F., 1987.
- MOLLIER Pierre, *Bref historique des rites maçonniques pour les grades symboliques*, *La Chaîne d'Union* n° 6-7, 1998.



Vuillaume,
Manuel Maçonique, 2^{ème} édition, 1830, planche 16.